

BULLETIN D' ENGAGEMENT
COURSES ENFANTS 13 Octobre 2024

Dossard :

Animation sur boucle de 1 km
Sans chronométrage, ni classement

Conformément aux textes en vigueur

- **U7-baby athlé** (nés en 2019)
- **U10-éveil athlé** (2016 à 2018)
- **U12-poussins** (2014—2015)

BA EA P BE-MI

Boucle de 2 km:

- **U14-Benjamins** (2012-2013)
- **U16-Minimes** (2010-2011)

Départ des animations et courses à partir de 11h00

Récompenses pour tous, Coupes et lots aux 3 premiers des catégories Benjamin et Minime.

Inscriptions gratuites, dernier délai samedi 12 octobre 18h00,

Dans la limite de 100 participants par course et 250 coureurs sur l'ensemble des courses

Retrait des dossards: dernier délai dimanche 13 octobre 10h00

Nom..... Prénom.....
Sexe F M Date de naissance:
Adresse:
Tél. : Courriel :
Pour les dompierrois, Ecole
Nom de l'enseignant

A la suite de la publication du décret n°2021-564 du 7 mai 2021, la personne exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur atteste qu'elle a, avec le sportif mineur, **renseigné le questionnaire de santé** relatif à l'état de santé du sportif mineur et que chacune des rubriques a donné lieu à une réponse négative. Je joins ce questionnaire à l'inscription, à défaut, le sportif mineur devra produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport datant de moins de 6 mois afin de valider son inscription.

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné, responsable légal de l'enfant **l'autorise à participer à l'animation ou à la course pédestre** organisée dans le cadre de la Fête de la Pomme et je joins :

- une licence FFA
- ou le questionnaire de santé
- ou un certificat médical (voir ci-dessus).

Je renonce à me prévaloir du droit à l'image de mon enfant pendant l'épreuve.

Signature du responsable légal:

faire parvenir à Relais de la pomme • Maison des Associations . Place de Verdun •
17139 DOMPIERRE SUR MER **AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2024 PAR COURRIER**